

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

С	adre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception : 30/08/2022	Dossier complet le : 30/08/2022	N° d'enregistrement : 2022_6558					
	1. Intitulé du projet						
Aménagement d'un couloir bus bilatéral et réaménagement des cheminements modes doux Bd Coubertin (M651) sur les communes de Lille et La Madeleine							
	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou de	s) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique	_ ,						
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	Métropole Européenne de Lille						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	LEPRÊTRE Sébastien Vice-président Mobilit	és, transports publics					
RCS / SIRET 2 0 0 0 9 3 2	0 1 0 0 0 8 1 Forme juridique	Collectivité territoriale					
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoir	e n°1					
	u des seuils et critères annexé à l'article R. limensionnement correspondant du projet	122-2 du code de l'environnement et					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard d (Préciser les éventuelles rubriques issues d'						
6°a	Elargissement de route classée dans le doma	aine public sur une longueur de 800m					
	4. Caractéristiques générales du projet						
	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1	du formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les évent							
- Renforcement des continuités piétonnes	boulevard Pierre de Coubertin intégrant la cr et cyclables du boulevard Pierre de Couberti intégrant un dispositif de compensation des	n					

4.2 Objectifs du projet

Objectifs et enjeux de la Liane 5 :

- Transformation de la ligne 12 en BHNS;
- Gain moyen de 13 minutes par service ;
- Gain de fréquentation de 3 735 voyageurs/jour ;
- Amélioration des performances (+2km/h) avec des aménagements de voies réservées et une augmentation des distances entre arrêts ;
- Amélioration de la qualité avec une fréquence de 6 minutes en heure de pointe matin et soir ;
- Amélioration de l'attractivité avec l'application de la charte LIANE et le déploiement d'une signalétique piétonne. Objectifs poursuivis et bénéfices attendus du projet

Le projet, en améliorant les performances du réseau de transports collectifs, permet un gain de temps significatif pour les usagers, ainsi que du confort et de la sécurité. Il permet un report modal du trafic automobile vers ce dernier, bénéfique sur le plan environnemental.

Inscription du projet dans une stratégie métropolitaine

- Stratégie en matière de mobilité, délibération cadre mobilité 09C0139 du 17 avril 2009 « engager la métropole lilloise vers la mobilité du 21eme siècle » et plan de déplacements urbains (PDU) 2010/2020.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 12 mois avec une phase de terrassement pour élargissement de la plateforme de
chaussée, une phase de réalisation de l'assainissement (rétablissement de l'assainissement existant ou création de noue pour
infiltration), une phase de réalisation des trottoirs pour modes doux (piétons, cyclistes) et une phase de réalisation des enrobés.
Pendant la durée des travaux le trafic sera maintenu à minima sur 2 voies.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévu sur la M651 après mise en service restera similaire au trafic actuel de l'ordre de 30 000 véhicules / jour. Les cheminements de modes doux seront plus attractifs et plus sécurisés.

Les bus bénéficieront d'un aménagement en site propre (900 bus / jour - 24 000 usagers / jour)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?					
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).					
permis d'aménager; autorisation de défrichement; autre : - Dérogation espèces protégés					
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie globale de l'opération - p	oréciser les unités de mesure utilisées			
	ideurs caractéristiques	Valeur(s)			
Longueur projet		800 m			
surface imperméabilisée		5 500 m ²			
surface globale du projet		30 000m²			
Largeur de voie existante Largeur de voies après travaux		3 voies de 3,50m 3 voies de 3,25m + 1 voie bus de			
Largear de voies apres travaux		3,50m			
		, i			
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s)	Coordonnées géographiques ¹ Long	g ° ' " Lat ° ' " _			
d'implantation					
	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),				
	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,				
	38°; 43° a), b) de l'annexe à				
	l'article R. 122-2 du code de l'environnement :				
		g. 3 _ ° <u>0</u> 4 ' 2 <u>5</u> "ELat. <u>5 0</u> ° <u>3 8 ' 3 4 " N</u>			
	Point d'arrivée : Long	g. <u>3 _ ° 0 4 ' 0 7 "E</u> Lat. <u>5 0 ° 3 8 ' 5 5 " N</u>			
	Communes traversées:				
	LILLE; LA MADELEINE				
	Joignez à votre demande les annexes	n° 2 à 6			
	Joignez a vone demande les diffexes) II			
4.7 S'agit-il d'une modification/exter	nsion d'une installation ou d'un ouvrage ex	istant? Oui X Non			
4.7.1 Si oui, cette installation o	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une	évaluation ou la			
environnementale?		Oui Non X			
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme					
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au					
indiquez a quelle dale il a ele au	ionae :				

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle a'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement 2022-2025 de la MEL
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X		Présence de deux monuments historiques dans un rayon de 500m hors champ de visibilité (Porte de Gand et fortifications - Eglise Ste Marie Madeleine - Lille). Pas d'observation sur le projet de la part de l'ABF.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	X		Déblai (10 000 m3)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?	×		Remblai (11 000 m3)
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?	X		Dérogation d'une espèce protégée (Ophrys abeille)
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Autorisation de défrichement (622m²)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		X	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine / Cadre de vie	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui X	Non Si oui, décri			
	du Tribunal de grande l nmobilier privé Sensori			
/ 2 l as in aids			. / 1	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Oui	Non X Si oui, décr			
	31 001, deci	1462 163	squeis .	

	atifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join annexe traitant de ces éléments) :	fets dre
	7. Auto-évaluation (facultatif) egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation	on
	onnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. annexe "Auto-évaluation"	
von a	annexe Auto-evaluation	
	8. Annexes	
8.1 A	Annexes obligatoires	
	Objet	
	ocument CERFA n°14734 intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire» - on publié;	X
	n plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir l'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\boxtimes
3 de	u minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises e vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le aysage lointain ;	\boxtimes
4 7°	n plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), °a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du ode de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
Sa	auf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 0°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :	
5 plo	lan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et omplétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan evra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours	X
Si	'eau ; le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les	ᆐ
	utres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est usceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent							
[Objet						
	9. Engagement et sig	natura					
Je certifie su	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X					
Fait à		le,					
Signature	Télédéclaré le 30/08/2022						